

# Communiqué de presse

Le 11/05/2018

**JOURNÉES  
NATIONALES  
DE LA MACULA**  
Du 25 au 29 juin  
2018

## Journées nationales de la macula, du 25 juin au 29 juin 2018

### « Maladies de la macula. Vous préférez ne pas savoir ? »

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, les *Journées nationales de la macula* informent et sensibilisent les Français sur les maladies pouvant atteindre la macula, cette zone située au fond de l'œil, minuscule mais essentielle à la vision des détails. Pour cette édition, l'axe de communication retenu est celui de la peur du dépistage, qui conduit encore trop souvent des personnes à risque à retarder le moment du diagnostic. Comme pour de nombreuses maladies, ce diagnostic permet pourtant une prise en charge d'autant plus efficace qu'il est précoce.

**JOURNÉES NATIONALES DE LA MACULA Du 25 au 29 juin 2018**

**DMLA**  
**VOUS PRÉFÉREZ NE PAS SAVOIR ?**  
Et pourtant, être dépisté tôt, c'est vous donner toutes les chances de préserver vos yeux.

**MACULOPATHIE DIABÉTIQUE**  
**VOUS PRÉFÉREZ NE PAS SAVOIR ?**  
Et pourtant, être dépisté tôt, c'est vous donner toutes les chances de préserver vos yeux.

**MACULOPATHIE MYOPIQUE**  
**VOUS PRÉFÉREZ NE PAS SAVOIR ?**  
Et pourtant, être dépisté tôt, c'est vous donner toutes les chances de préserver vos yeux.

www.journees-macula.fr 0 800 00 24 20



EN PARTENARIAT AVEC



ORGANISATION



www.institut-iemp.com

## Inciter les Français à ne pas se voiler la face sur les maladies de la macula

Les *Journées Nationales de la Macula* donnent chaque année rendez-vous aux Français pour s'informer et se faire dépister sur les maladies qui touchent la macula. Malheureusement, comme pour de nombreuses pathologies, on a tous une bonne raison de ne pas aller se faire dépister : peur de recevoir une mauvaise nouvelle, sentiment irrationnel que le dépistage pourrait faire venir la maladie, sentiment que le dépistage est inutile en l'absence de symptômes perceptibles, volonté de ne pas ajouter une nouvelle pathologie à une liste -déjà longue- de problèmes de santé, peur de découvrir une maladie que l'on pourrait transmettre à ses enfants...

Pour lever ces freins au dépistage, la campagne 2018 interpelle directement les personnes concernées en mettant en scène leur attitude d'évitement. Objectif : créer un déclic pour leur faire accepter l'examen en mettant en avant son principal bénéfice : savoir, c'est se donner toutes les chances de voir plus longtemps.

## Trois pathologies majeures

Parce qu'elles sont particulièrement fréquentes, la DMLA et la maculopathie diabétique continueront à occuper une place centrale dans la campagne de sensibilisation. En outre, une nouvelle pathologie, sera abordée cette année : la maculopathie myopique.

- **La dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA), première cause de malvoyance chez les plus de 50 ans** : cette maladie de l'œil apparaît après 50 ans et atteint le centre de la rétine. Elle s'installe souvent progressivement, sans que l'on ressente le moindre symptôme et peut, en l'absence de traitement, évoluer vers une perte de la vision centrale. D'où la nécessité pour toute personne de plus de 55 ans de faire contrôler sa vision chaque année par un spécialiste.
- **La maculopathie diabétique, principale cause de malvoyance chez les personnes diabétiques** : il s'agit d'une complication fréquente du diabète, d'autant plus quand ce dernier est ancien. Elle touche près de 30 % des personnes souffrant de diabète depuis plus de vingt ans. Et plus la maculopathie est diagnostiquée tôt, plus les traitements sont efficaces pour prévenir et ralentir la perte de vision, voire pour améliorer la vue. Toute personne diabétique doit donc impérativement faire contrôler sa vue régulièrement par un spécialiste.
- **La maculopathie myopique, une des principales causes de malvoyance, voire de cécité, chez les myopes forts** : cette atteinte de la macula concerne les grands myopes. Elle est causée par un étirement de la rétine qui se produit lorsque le globe oculaire de la personne est plus long que la normale. L'apparition de certaines complications peut entraîner une baisse d'acuité visuelle sévère et rapide. Cette pathologie représente un réel enjeu de santé publique car elle atteint des patients souvent jeunes (âge moyen de 50 ans), en général en pleine activité professionnelle. Une surveillance régulière du myope fort est donc indispensable pour dépister les complications éventuelles, comme l'apparition de néovaisseaux, au plus tôt et les traiter immédiatement pour en réduire les conséquences.

## Un dépistage précoce essentiel pour préserver sa vision et sa vigilance intellectuelle

Dans les atteintes de la macula, la prévention la plus efficace passe par le dépistage précoce. Diagnostiquer et prendre en charge la maladie à ses débuts, idéalement quand elle est encore asymptomatique, c'est optimiser ses chances de préserver sa vision - et donc son autonomie - le plus longtemps possible. De nombreux traitements thérapeutiques permettent en effet aujourd'hui de ralentir l'évolution des maladies de la macula, et la recherche continue d'avancer dans ce domaine. En outre, une rééducation est possible et d'autant plus efficace qu'elle est commencée tôt. Enfin, poser



EN PARTENARIAT AVEC

ORGANISATION



le diagnostic d'une maladie de la macula, et le cas échéant la prendre en charge, est indispensable pour maintenir l'efficacité et la vigilance intellectuelles malgré l'atteinte sensorielle.

Pour systématiser et faciliter le dépistage de ces maladies, durant la dernière semaine de juin, **des ophtalmologistes et services hospitaliers partenaires des Journées nationales de la macula recevront, sur rendez-vous, les personnes qui souhaitent bénéficier d'un examen du fond d'œil.**

Le dépistage s'adresse aux personnes ne présentant pas de signes d'atteinte de la macula (en cas de signes évocateurs, une prise en charge en urgence est indispensable) et ayant les caractéristiques suivantes :

- ✓ âgée de 55 ans ou plus non suivie ou n'ayant pas bénéficié d'un examen ophtalmologique depuis plus d'une année ;
- ✓ et/ou souffrant de diabète et ne bénéficiant pas d'un suivi ophtalmologique régulier ;
- ✓ et/ou souffrant de myopie forte (correction supérieure à -6 dioptries).

Si les examens de dépistage révèlent des signes d'atteinte de la macula, un bilan plus approfondi sera programmé (OCT ou Tomographie en Cohérence Optique, angiographies rétiniennes, etc.), pour confirmer ou non ce diagnostic.

Pour connaître la liste des ophtalmologistes et des services partenaires, leurs coordonnées et les plages horaires dédiées, il suffit de consulter le site [www.journees-macula.fr](http://www.journees-macula.fr) ou de téléphoner au :

**0 800 002 426** Service & appel gratuits

**A noter : selon les centres, la consultation et l'examen de dépistage pourront être gratuits ou payants.**

**Contact presse  
Sophie Matos  
PRPA  
01 77 35 60 98  
[sophie.matos@prpa.fr](mailto:sophie.matos@prpa.fr)**



EN PARTENARIAT AVEC

ORGANISATION